

À la Une

L'ADRC en numérique ?

L'année 2010 a été décisive dans le processus de transition à la projection numérique. Mais concrètement, pour la plupart, tout commence...

NOUS Y SOMMES, OU PRESQUE... Nous, ce sont tout d'abord l'exploitation et la distribution, et plus largement l'ensemble des professionnels qui sont de fait impliqués dans cette mutation d'ampleur. Les craintes étaient nombreuses et notre assemblée générale en mai s'en était faite l'écho (vous trouvez ci-joint le compte-rendu de notre forum de discussion lors de cette assemblée générale).

Les réponses apportées par les parlementaires, l'Etat et les collectivités, sont bien entendu déterminantes. L'obligation de la contribution numérique se conjugue avec les aides à l'équipement, tant du CNC que des collectivités, pour définir les possibilités de financement de la majorité des salles non encore équipées.

Mais le poids de celles-ci dans le « marché » est fort variable. D'où d'ailleurs l'intérêt de l'initiative de mutualisation mis en place par des exploitants créant une structure professionnelle ad hoc. D'autre part, il reste à définir les possibilités de financer la numérisation de la pluralité des films diffusés en France par les salles, enjeu non négligeable...

Diffusion et accès aux films

En matière de diffusion des films, toujours majoritairement argentiques, de nouvelles pratiques commencent progressivement à apparaître au fur et à mesure de l'équipement des cabines et de l'évolution du nombre des copies numériques. La pression concurrentielle d'un certain nombre d'acteurs préoccupe déjà un

ensemble de professionnels, dont les exploitants qui l'ont publiquement exprimé fin septembre au dernier congrès de Deauville. Se définit en effet en ce moment, par le fonctionnement concret de la contribution numérique dans le marché, la place et la « valeur » de chaque salle dans ce marché. Et chacun comprend que nous retrouvons là un enjeu capital et récurrent pour la vitalité économique de la pluralité de nos salles sur l'ensemble du territoire.

C'est pourquoi l'ADRC, en parallèle à ses actions hebdomadaires pour l'accès argentique aux films, continue à travailler sur la définition des besoins d'accès numériques concrets des salles, ainsi que des enjeux de diffusion « en profondeur » des films, au-delà des marchés prioritaires des distributeurs. Une priorité avait déjà été définie entre le CNC et l'Agence, et que nous rappelons, celle de traiter les difficultés liées à la phase de transition où deux supports des films coexistent et évoluent l'un par rapport à l'autre.

Adhésions 2010

Vous êtes aujourd'hui 1050 adhérents attachés à la poursuite de notre action pour une meilleure diffusion du film. Ce nombre record témoigne de la progression depuis plusieurs années des adhésions dans les catégories des exploitants (817 aujourd'hui), collectivités territoriales (103) et distributeurs (51). Les producteurs (32), les réalisateurs (33) et les programmeurs (14) ont aussi été nombreux à adhérer.

Mais il s'agit aussi d'être vigilants sur les nouveaux besoins numériques des salles et des films. Cette évolution, en rapport avec ses missions d'intérêt général, n'est donc pas un présupposé, mais sera, comme elle l'a toujours été depuis la création de l'ADRC en 1983, le fruit du besoin d'une meilleure régulation. ■

Par Jean-Michel Gévaudan, délégué général

Et alors, l'ADRC ? Il y avait effectivement longtemps que vous n'aviez pas reçu cette Lettre de l'ADRC. Mais vous le savez sans doute, le travail de l'année presque écoulée sur l'évolution numérique de nos métiers fut particulièrement dense (cela n'est pas fini...). Nous vous avons informés de notre participation active aux débats, réflexions et travaux interprofessionnels relatifs à ces questions décisives. En septembre 2010, une étape importante était franchie quant au financement de l'équipement des salles. D'une part, par le vote d'une loi instituant l'obligation d'une contribution financière des distributeurs. D'autre part, par le décret instaurant l'aide sélective du CNC à la numérisation des salles. Dès lors, les nouvelles pratiques relatives à la diffusion des films commencent à se mettre en place.

L'ADRC, dans sa participation aux travaux préalables, avait déjà posé les bases de réflexion quant à l'évolution de ses actions, que ce soit avec ses adhérents – professionnels et collectivités – ou avec le CNC. Aujourd'hui, comme l'ADRC a toujours su le faire, il s'agit d'actualiser concrètement ses interventions, en prise directe avec ses missions fondatrices et les besoins de tous.

Copies ADRC en 2010

Diffusion

Le niveau des interventions de l'Agence s'établit pour les neuf premiers mois de 2010 à 1259 copies, soit un tirage similaire à celui de 2009.

LES TIRAGES DES NEUF premiers mois de l'année en cours ont été de 1032 copies pour la procédure Petites Villes, de 109 copies pour celle concernant les Villes Moyennes et de 118 copies pour la procédure Art et Essai. Ces données indiquent que les interventions sont plus importantes en ce qui concerne les petites villes (+ 82 copies), sensiblement égales pour le dispositif Art et Essai, et en réduction de 100 copies pour le dispositif Villes Moyennes.

Il faut remarquer que l'année 2009 était exceptionnelle au regard de l'année précédente en ce qui concerne ce dispositif. L'année 2010 retrouve ainsi un niveau de tirages Villes Moyennes comparable à celui de 2008. Les films qui ont bénéficié en 2010 des interventions les plus importantes pour l'ensemble des procédures sont *L'Arnacoeur* (34 copies Petites Villes et 9 Villes Moyennes), *Mammuth* (56 PV et 11 Art et Essai),

Copie conforme (29 PV et 8 AE), *Tournée* (43PV et 41 AE), *La Tête en friche* (41 PV et 30 VM) et surtout *Des hommes et des dieux* (79 PV et 49 VM). Si l'on examine la répartition des interventions selon les mois, on constate qu'elles ont été moins importantes au premier trimestre 2010 qu'en 2009, mais particulièrement fortes pour les mois de juin (+ 85%) et septembre (+ 33%). Le mois de juin a connu un tirage total de plus de 300 copies afin de répondre aux besoins d'accès des salles.

86 films ont bénéficié des actions

72 films ayant bénéficié d'une intervention sont recommandés Art et Essai (ils étaient 85 en 2009). Ils représentent 84% des titres et 82% des copies. 91% des films et 83% des copies concernent des films de diffusion moyenne ou réduite pour lesquels les distributeurs ont diffusé moins

de 300 copies. Les films de diffusion inférieure à 80 copies représentent 52% du total des titres ; ceux diffusés entre 80 et 300 copies 39% des titres. Les interventions ADRC représentent 13% des copies mises en place par les distributeurs des films considérés. Cette proportion est de 18% pour les films recommandés Art et Essai, alors qu'elle n'était que de 13% en 2009, ce qui manifeste l'importance croissante de notre action pour cette catégorie de diffusion.

La part des films européens progresse : elle atteint 73% des films et 84% des copies tirées. Les films français représentent 58% du total des films et 77% de celui des copies. 72% de ces films français sont recommandés. 4% des copies et 6% des films concernent des films américains, tous recommandés. 12% des copies et 21% des titres concernent des œuvres « d'autres nationalités », elles aussi toutes recommandées.

Etude ADRC Rhône-Alpes

En association avec le conseil régional Rhône-Alpes, l'Agence a entamé à la fin de l'année 2009 une étude des conditions d'évolution des salles de la région vers la projection numérique. Au fil de son déroulement, l'ADRC a intégré les nouveaux contextes de cette question : loi et aide sélective sur la numérisation des salles. L'importance de ce travail tient aussi à la participation de toutes les instances représentatives régionales de l'exploitation (syndicat et associations). A partir d'éléments fournis par les enquêtes menées par ces instances dans chacune des salles, elle a permis de préciser l'ensemble des coûts d'évolution de près de 200 établissements impliqués dans l'étude. Au niveau régional et pour chaque département, ont ainsi été définies et présentées les conditions d'évolution structurelles et économiques des établissements.

Mais l'étude a également porté sur les réalités de l'accès aux films en 2009 des salles concernées. Cet accès, qui a été également comparé à celui du parc provincial, est en effet une composante essentielle des hypothèses de financement pour l'équipement de la diversité des salles.

Les résultats de cette étude ont été présentés publiquement le 7 octobre, sous l'égide de la Région, devant un grand nombre de professionnels. Ils constitueront des outils d'évaluation et de décision pour l'élaboration définitive en décembre 2010 de l'aide régionale à l'équipement numérique.

Coûts de construction 2009

Architecture

Les coûts du bâtiment, à la suite de la crise économique, ont baissé légèrement depuis 2008, mais les salles de cinéma affirment leur spécificité.

EN 2009, DANS UN CONTEXTE de faible évolution du montant total des investissements, les coûts au fauteuil observés pour les projets soutenus par la commission d'aide sélective du CNC continuent d'augmenter, poursuivant la hausse entamée durant les années précédentes.

En matière de création, les 5 projets de 2009 dépassent le seuil de 4.000€ par fauteuil, tous les projets étant localisés en centre ville avec de fortes contraintes. Ainsi, le niveau plafond de 2006 de ce ratio est devenu largement inférieur au

niveau plancher de 2009. Les projets de restructurations (réhabilitations et adjonctions) sont en nombre plus important qu'en 2008, mais le niveau global d'investissement est en baisse. Les ratios des restructurations sont stables, mais certaines opérations particulièrement complexes avoisinent les coûts de création. Le nombre des rénovations est stable ; leur coût marque une baisse sensible.

L'année 2009 fait apparaître une diminution du nombre d'opérations dans la suite de 2008. Mais les ratios des créations, pour

les projets publics ou privés, poursuivent leur augmentation du fait notamment de la recherche d'implantation en centre urbain, des coûts induits par la projection numérique, et des démarches de qualité environnementale. Enfin, la mise en accessibilité influe sur le coût de restructuration des établissements existants.

Le document complet *Coûts prévisionnels des projets de création ou restructuration des salles de cinéma* en est disponible, sur demande, pour nos adhérents et nos partenaires professionnels. ■

Etude ADRC pour le CNC sur l'accès aux films en 2009

Les études de l'ADRC montrent comment un petit nombre de villes-clés concentrent les copies au détriment de la très grande majorité des communes équipées.

A LA DEMANDE DU CENTRE National de la Cinématographie, des analyses des conditions d'accès aux films 2009 ont été menées par Jean-Michel Gévaudan, afin d'alimenter au 1er semestre 2010 la réflexion du CNC et des professionnels sur les conditions et difficultés d'accès aux films. Ces analyses ont porté sur les œuvres diffusées sur moins de 500 copies, soit environ 96% des films. L'objectif était de mesurer, hors Paris-périphérie, la concentration des sorties dans les villes-clés, villes dont l'alimentation en sortie nationale s'impose commercialement au distributeur, en raison de l'importance

économique de la ville, de celle de son opérateur ou de son programmeur. Ces localités forment le marché directeur des distributeurs, composé en 2009 de 140 à 170 localités, c'est à dire environ 9% de l'ensemble des localités équipées d'une salle.

Inégalités dans la diffusion

Une étude spécifique sur la diffusion de 42 films diffusés entre 80 et 499 copies a ainsi établi que 77% des localités équipées n'ont été alimentées par aucune copie en sortie nationale pour ces titres. Parmi les 23% de localités bénéficiant de sorties nationales, 7% ont disposé d'un

accès constant aux nouveaux titres par leur intégration au parc des 120 villes du marché directeur. Ici les sorties s'opèrent fréquemment sur 2, 3 ou 4 copies, du fait de la concurrence vive entre opérateurs. Les 16% de localités restantes n'ont accédé qu'à un nombre restreint de sorties nationales en fonction de l'ampleur des plans de sortie. Ce sont de 16 à 20 copies qui leur sont allouées pour des sorties sur 80 à 200 copies, 40 à 73 pour des sorties sur 200 à 300 copies et de 96 à 116 sur 300 à 500 copies. Pour ces localités, les disparités régionales sont en outre sensibles, au détriment des localités de l'Est et du Nord. ■

Entre nous

Numérique et collectivités

Plusieurs collectivités se sont engagées dès à présent à apporter une aide aux salles de leur territoire afin de faciliter leur équipement en projecteur et serveur numérique, en complément de l'aide sélective du CNC. Il s'agit des régions Aquitaine, Ile de France, Poitou-Charentes, du département de l'Essonne et de la Ville de Paris.

La nature des salles concernées, le montant et les modalités précises des aides sont précisées par chaque dispositif. D'autres interventions territoriales doivent être annoncées dans les semaines qui viennent.

■ **NOUVELLES COPIES RÉPERTOIRE.** Sont mises à disposition des exploitants entre novembre 2010 et le début de 2011 des copies de *La classe ouvrière va au paradis* d'Elio Petri ; *Rosemary's Baby* de Roman Polanski ; *Le Voyage fantastique* de Richard Fleischer ; *Le Secret de la pyramide* de Barry Levinson.

■ **VISIONNEMENTS.** De nombreux visionnements ont été organisés avec le concours de l'ADRC durant les derniers mois. Parmi eux ceux en juin de Thionville (Moselle) et de Gaillac (Tarn) les 24 et 25 juin, de La Rochelle pour le répertoire en juillet, et en septembre d'Auzielle (Haute-Garonne), de Contis (Landes) et Charlieu (Loire).

Répertoire en 2010

L'activité du département répertoire durant les premiers mois de 2010 a été particulièrement soutenue. Dès à présent, ce sont 1.650 programmations qui ont eu lieu au cours des neuf premiers mois contre 1.431 programmations durant toute l'année 2009. Ainsi, 430 établissements ont bénéficié au 1er octobre des copies répertoire contre 420 l'année précédente. 24 copies ont été financées par le département répertoire, parmi lesquelles il faut rappeler celles des cycles Hitchcock, Capra et Etaix. Certains films circulent sans relâche depuis leur sortie, tels Les Moissons du ciel de Terrence Malick - programmé 52 semaines sans discontinuer depuis juin -, Du silence et des ombres de Robert Mulligan et l'Intégrale Pierre Etaix programmés 40 semaines depuis juillet. Pour favoriser le travail des exploitants sur ces œuvres de répertoire, l'Agence a édité des documents destinés aux spectateurs (notamment pour les cycles évoqués plus haut), a soutenu l'organisation d'ateliers destinés au jeune public et de ciné-concerts, et a organisé plusieurs visionnements et journées professionnelles.

Conseils d'administration.

Le 16 février 2010, le conseil a établi le bilan des interventions 2009 : 1658 copies financées ; la part Art et Essai - 92 % des copies et 93 % des films - et celle des films de diffusion réduite et moyenne - 94 % des copies et 96 % des films - s'est accrue. Les administrateurs ont arrêté ensuite les budgets pour 2010. Enfin, Jean-Michel Gévaudan a présenté l'analyse de l'accès aux films en 2009. Le 30 mars, les administrateurs ont adopté les rapports moral et financier en vue de l'assemblée du 4 mai et choisi pour thème de débat de celle-ci la projection numérique et son encadrement. Enfin, le conseil a été informé des premières interventions de 2010 et a débattu du projet de texte législatif sur le numérique. Le 21 octobre, le conseil a examiné l'exécution des budgets et des actions des 9 premiers mois. Il a discuté des taux de location pour les copies ADRC et fixé les bases budgétaires de 2011 avant d'étudier l'évolution des actions futures de l'Agence dans le nouveau contexte numérique.

EN DÉCEMBRE.

Plusieurs visionnements seront organisés avec le concours des correspondants de l'Agence. Le 2 décembre, à Agde (Hérault) au cinéma Travelling, le visionnement est mis en place par l'ACCILR et l'ADRC.

Le 9 décembre, à l'occasion du 19^{ème} Festival de Vendôme (Loir-et-Cher), un visionnement proposant des films d'exclusivité et des

œuvres de patrimoine aura lieu au Minotaure grâce à l'ACC et à l'ADRC.

■ N'OUBLIEZ PAS VOS RÉSULTATS.

Nous vous rappelons que vos résultats sont indispensables à la qualité des informations que l'Agence communique à tous ses adhérents et à l'ensemble des professionnels de la diffusion. Merci de veiller à nous faire parvenir régulièrement vos derniers chiffres.

■ FORMATION FNCC. L'Agence a animé en mars et juin 2010 des formations organisées par la Fédération Nationale des Collectivités pour la Culture. Ces formations dont les sujets étaient *Créer ou transformer un cinéma et 2010 : faire face aux mutations des salles* étaient destinées aux élus désireux de soutenir ou mener un projet de salle et de mieux comprendre les modifications de l'environnement juridique, technologique et économique des salles. Bien entendu, la question de la projection numérique, de ses coûts et de son encadrement a été abordée. Une des sessions s'est déroulée à l'AFOMAV afin que les stagiaires puissent découvrir les nouveaux projecteurs numériques. Mais les formations ont fait aussi une large part à l'étude des principales étapes des opérations de création ou rénovation des salles et à celle des questions d'accès aux films.

■ Chambéry. Le département Etudes a mené à la demande du CNC une mission d'expertise à Chambéry pour définir les solutions envisageables de restructuration du cinéma L'Astrée, placé prochainement dans un contexte de concurrence renforcé.

Le Guépard

Le département répertoire s'associe à Pathé distribution pour faciliter la programmation de la version restaurée du *Guépard* de Visconti. Ce chef d'œuvre, qui avait remporté la Palme d'Or du Festival de Cannes 1963, a retrouvé une nouvelle jeunesse grâce à la Film Foundation, présidée par Martin Scorsese. L'Agence a élaboré un dépliant grand format présentant le film à l'intention des spectateurs des salles. Elle proposera à celles-ci, en collaboration avec la Fondation Jérôme Seydoux-Pathé, une exposition de 10 photographies de plateau.

■ SITE INTERNET. Plusieurs documents nouveaux sont disponibles sur le site internet de l'ADRC. Vous pourrez ainsi télécharger le rapport d'activités de l'Agence pour l'année 2009 (le document imprimé est toujours disponible pour nos adhérents) ; la liste des interventions en tirage de copies des trois premiers trimestres 2010 ; la synthèse des ratios des coûts de construction et rénovation des salles en 2009. La partie consacrée aux films du répertoire a aussi été rendue plus fonctionnelle. Il est possible aujourd'hui de consulter les films disponibles par le titre, par nom de réalisateur et par distributeur, selon le choix de l'internaute.

■ ETUDES. En 2010, les architectes conseil sont intervenus sur de nombreux sites pour un diagnostic ou le suivi de projets dans la durée. Ainsi, à Thionville, ils ont étudié l'hypothèse du transfert du complexe existant dans de nouveaux locaux. A Ajaccio, ils accompagnent, en mission d'assistance, le projet d'un multiplexe. A Coutances, après diagnostic, ils assurent une action de conseil au projet de transfert de la salle.

■ Fréquentation. Selon les estimations du CNC, la fréquentation des dix premiers mois de l'année est supérieure de 7% à celle de la même période de 2009 et atteint 168 millions d'entrées. La part du film français diminue légèrement ; celle du film américain progresse au détriment des films d'autres nationalités.

Cabine numérique. La CST et la FNCF viennent de faire paraître le *Guide technique de la cabine numérique*. Cette brochure de 65 pages étudie de manière détaillée l'ensemble des questions techniques de la projection numérique, en abordant l'aménagement des cabines et les outils du numérique, comme le réseau informatique et la maintenance. Il constitue ainsi une aide précieuse pour l'exploitant dans la rédaction d'un cahier des charges pour l'équipement de projection numérique. Ce guide est disponible sur les sites : www.cst.fr et www.fncf.org.

Agenda

■ 1^{ER} DÉCEMBRE. Visionnement organisé au cinéma Cubic de Saverne (Bas-Rhin) par l'ACIEST.

■ 2 DÉCEMBRE. À Agde (Hérault) au Travelling, visionnement organisé par l'ACCILR et l'ADRC : trois films en avant-première et une réunion de l'ACCILR, nouvelle association des salles et circuits itinérants art et essai du Languedoc-Roussillon.

■ 3 AU 10 DÉCEMBRE. 19^{ème} Festival du film de Vendôme durant lequel se dérouleront notamment trois rencontres professionnelles intéressant les exploitants : le jeudi 9 matin Interventions publiques et nouveaux contenus numériques ; le jeudi 9 après-midi Diffusion des œuvres soutenues ; le vendredi 10 décembre matin et après-midi Etats généraux du cinéma itinérant.

■ 9 DÉCEMBRE. Visionnement exclusivité et répertoire au Minotaure à l'occasion du 19^{ème} Festival de Vendôme.

■ 19 AU 25 JANVIER 2011. Festival Télérama / AFCAE, 15 films à voir ou revoir dans plus de 200 salles art et essai dans toute la France.

■ 26 AU 29 JANVIER 2011. 11^{èmes} Rencontres cinématographiques des Côtes de Bretagne organisées à Dinard par l'association La Règle du jeu : projections de films en avant-première pour les professionnels de la diffusion et projections publiques.

■ 17 ET 18 FÉVRIER 2011. Journées professionnelles à l'occasion du Festival Zoom Arrière organisées par la Cinéma-thèque de Toulouse : projections en avant-première de films réédités, rencontre avec l'association des distributeurs de patrimoine et table-ronde *Numérique et patrimoine*.

Lettre de l'Adrc

Éditée par l'Agence pour le développement régional du cinéma



58, rue Pierre-Charron, 75008 Paris.
Tél. : 01.56.89.20.30 - Fax : 01.56.89.20.40
e-mail : adrc@adrc-asso.org
www.adrc-asso.org